



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation Régionale Académique
à l'éducation Artistique et
à l'Action Culturelle

Affaire suivie par :
Carlos CRUZ
DRAAC
Tél : 0590 47 82 18
Mél : carlos.cruz@ac-guadeloupe.fr

CGZ/CC/NM
N.042/2021-2022

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare BP 480
97183 Les Abymes Cedex

Les Abymes, le mardi 17 mai 2022

La rectrice de région académique
Rectrice d'académie
Chancelière des Universités
Directrice Académique des Services de
L'Éducation Nationale

Objet : « Appel à candidature pour un poste de conseiller(e) sectoriel(le) en Cinéma et Audiovisuel au sein de la Délégation Régionale académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle pour l'année 2022-2023.

J'ai l'honneur de vous informer qu'un poste de **conseiller(e) sectoriel(le) en Cinéma et Audiovisuel** est à pourvoir au sein de l'équipe de la D.R.A.A.C de l'académie de la Guadeloupe.

Sous l'autorité du délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, en liaison avec l'IA-IPR de Lettres Modernes, le(la) conseiller(e) sectoriel(le) Cinéma et Audiovisuel contribue en tant qu'expert(e) à la mise en place et au développement de la politique académique d'éducation artistique et culturelle (100% EAC).

Au sein du réseau de la DRAAC et auprès des enseignants, il(elle) assume des missions de conseil, de formation, de communication et de mise en place de partenariats avec les artistes et les structures culturelles du territoire.

Le(la) conseiller(e) sectoriel(le) se verra confier les missions suivantes :

- mise en place, suivi et évaluation des opérations académiques en cinéma audiovisuel (Collèges, Lycées, Apprentis au cinéma, Festivals de cinéma, Concours académiques)
- suivi des dispositifs d'enseignements en Cinéma et Audiovisuel (Option et Spécialité)
- concertation avec la CPD Arts Plastiques chargée du dossier Ecole au cinéma ;
- suivi des actions conduites en partenariat avec les structures culturelles (Ciné Woulé, Cinémas du territoire, opérateurs divers...)
- aide à l'élaboration et suivi des projets innovants, classes à PAC et ateliers en cinéma-audiovisuel au second degré ;
- rédaction d'article pour le site de la DRAAC pour informer et valoriser les productions des élèves dans le domaine du Cinéma Audiovisuel.
- participation aux commissions académiques de validation des projets
- Conception et animation des modules de formation en Cinéma Audiovisuel inscrits au PAF

Profil :

- **Professeur du second degré** ayant une expérience à la fois variée et approfondie en termes de niveaux d'enseignement et de pratiques notamment dans le champ de la pédagogie de projet.
- Ayant une bonne culture dans le domaine du Cinéma et de l'Audiovisuel.
- Ayant une approche suffisante du système éducatif, il(elle) est sensibilisé(e) aux thèmes et aux enjeux et aux objectifs généraux de l'EAC, dont il connaît les principaux dispositifs ainsi que les évolutions institutionnelles récentes.
- Il(elle) a également une bonne connaissance du réseau de structures et d'acteurs culturels concernant son domaine de référence dans l'académie (Cinéma et Audiovisuel).
- Pour mener à bien ses missions, le(la) conseiller(e) doit avoir des qualités d'organisation et de communication ainsi qu'un bon esprit de synthèse et une capacité à travailler en équipe.
- Des compétences rédactionnelles et une bonne maîtrise du numérique sont des atouts appréciés.

Moyens d'action

Le(la) conseiller(e) sectoriel(le) Cinéma audiovisuel dispose annuellement de 2 IMP (4 heures par semaine à assurer au Rectorat) et de moyens numériques et téléphoniques les besoins de son service.

Il(elle) rédigera un rapport d'activités qu'il(elle) adressera en fin d'année scolaire à la DRAAC et à l'IA-IPR.

Les candidat(e)s adresseront une lettre de motivation et un CV à ce.culture@ac-guadeloupe.fr et en copie à carlos.cruz@ac-guadeloupe.fr au plus tard le **30 juin 2022**.

Christine GANGLOFF-ZIEGLER

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général d'Académie
Dominique BERGOPSOM

